

**RECOMMANDATIONS POUR LE CO-ENSEIGNEMENT d'ANGLAIS – STI
ET L'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHÈSE**

(Sous-épreuve : Rapport d'activités en entreprise U61a)

BTS « MAINTENANCE DES SYSTÈMES »

Option : systèmes énergétiques et fluidiques

Option : systèmes de production

A PARTIR DE LA SESSION 2016

Le document de référence officiel est l'arrêté du 26 février 2014
(BO N° 16 du 17 avril 2014)

Objectifs et organisation du co-enseignement :

Le co-enseignement Anglais-STI s'affiche comme une complémentarité entre l'enseignement technologique et l'enseignement de l'anglais. Il doit permettre aux futurs techniciens supérieurs de :

- communiquer correctement en langue anglaise
- écrire des rapports clairs et concis en langue anglaise
- comprendre les instructions et le lexique technique couramment utilisé dans la spécialité de l'option en langue anglaise
- échanger entre techniciens européens et internationaux à l'écrit et à l'oral.

Son horaire est affiché dans celui de l'anglais (2 + 1 + 0) à hauteur d'une heure hebdomadaire en deuxième année.

Les enseignants d'anglais disposent de :

- une heure classe entière et d'une heure de travaux dirigés pour leur enseignement conventionnel d'anglais
- une heure classe entière en co-intervention avec l'enseignant technique pour de l'enseignement technique et professionnel en anglais.

Il est fortement recommandé que l'enseignant d'anglais qui dispense le co-enseignement soit aussi en charge de l'enseignement de l'anglais de la classe et que cet enseignement soit dispensé dans les espaces de formation technique.

Cet horaire affecté au co-enseignement pourra être regroupé en fonction des nécessités de l'avancement de projet dans la limite de l'horaire imparti : il peut être mensualisé, ou regroupé par semestre en fonction des activités techniques et de l'enseignement de l'anglais.

Il est souhaitable de prévoir dans l'emploi du temps des enseignants participant au co-enseignement une heure de coordination pour planifier les activités.

Dans le cadre du co-enseignement Anglais-STI, il faudrait privilégier des activités orales en langue anglaise.

Les activités suivantes peuvent être envisagées :

- restituer oralement le contenu d'une vidéo en langue anglaise présentant une stratégie de maintenance ;
- présenter oralement une gamme de maintenance (enchaînement d'étapes de montage ou de démontage) à partir d'un travail pratique effectué en première année en français et à l'aide d'un chronogramme photos et d'un lexique technique ;
- présenter oralement à l'enseignant d'anglais le montage ou le démontage d'un système durant une séance de travaux pratiques ;

- compléter un texte lacunaire concernant des termes de stratégie de maintenance en anglais ;
- préparer le rapport d'activités en langue anglaise : accompagnement écrit ; préparation du support numérique ; entraînement oral à partir de mots-clés, reformulation explicite pour permettre à un novice en technologie de comprendre une stratégie de maintenance.

Les activités favorisant l'interaction **entre étudiants et entre étudiants et enseignants** sont à privilégier.

Le référentiel ne prévoit pas de co-enseignement en anglais en première année. Cependant, afin de préparer le travail lexical technologique, il serait intéressant de commencer ce co-enseignement au travers des activités d'accompagnement personnalisé (ancrage des activités techniques **dans l'aire anglophone** pour entraîner à la prise de parole et à la prise de notes en vue de la rédaction du rapport...).

L'Inspection Pédagogique Régionale propose les recommandations suivantes afin que les épreuves se déroulent dans un esprit d'équité. Le document de référence officiel est l'arrêté du 26 février 2014 (BO N° 16 du 17 avril 2014).

Evaluation de l'épreuve de rapport d'activités :

Les étudiants doivent soutenir leur rapport devant une commission composée de :

- un professionnel dont le champ d'activité correspondant à l'option choisie par le candidat mais qui n'a pas eu l'étudiant en stage ou en apprentissage (les professionnels les connaissant peuvent assister à la présentation mais n'interviennent pas durant l'oral et l'évaluation);
- un professeur, qui n'a pas suivi le candidat en formation, intervenant dans les enseignements professionnels de la formation du BTS, spécifiques à l'option choisie par le candidat ;
- un professeur d'anglais.

Pendant l'exposé du candidat (soutenance individuelle), ce dernier n'est pas interrompu.

L'évaluation du rapport d'activités doit être menée conjointement entre tous les membres du jury sur les compétences à évaluer :

- C51 : Rédiger des comptes rendus et renseigner les outils de maintenance
- C52 : Présenter une activité de maintenance.

Afin de ne pas déstabiliser les candidats, il est préférable que l'étudiant finisse son exposé en langue anglaise et que le jury enchaîne l'entretien en anglais.

Pour l'évaluation, les membres du jury s'appuieront sur les **indicateurs de performance détaillés présentés en annexe**.
